



HAL
open science

La sépulture campaniforme de la Folie, Poitiers (Vienne)

Yaramila Tchérémissinoff, Fabien Convertini, Pierrick Fouéré, Laure Salanova

► To cite this version:

Yaramila Tchérémissinoff, Fabien Convertini, Pierrick Fouéré, Laure Salanova. La sépulture campaniforme de la Folie, Poitiers (Vienne). L. Salanova, Y. Tchérémissinoff. Les sépultures individuelles campaniformes en France, XVIe supplément, CNRS Editions, p. 11-19, 2011, Gallia Préhistoire, 978-2-271-07124-8. hal-01449470

HAL Id: hal-01449470

<https://hal.science/hal-01449470>

Submitted on 30 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre premier

LA SÉPULTURE CAMPANIFORME DE LA FOLIE, POITIERS (VIENNE)

Yaramila Tchérémissinoff, Fabien Convertini, Pierrick Fouéré et Laure Salanova

La sépulture campaniforme de La Folie (Poitiers, Vienne) a été découverte à l'occasion du diagnostic effectué en 1999 par l'AFAN (J.-C. Bats, D. Colonge), en amont de la réalisation de l'actuelle station d'épuration. Ce site est localisé à environ 3 km au nord-est du centre ville, sur la rive gauche du Clain (*fig. 1*). La fouille a porté sur une surface très érodée d'environ 4000 m², qui a livré cent vingt-deux structures fossoyées (trous de poteaux, fosses, fossés) (*fig. 2*).

Deux périodes principales sont attestées : une phase Néolithique final/Bronze ancien, peu caractéristique car très peu représentée, et une phase Bronze final IIIb et/ou premier âge du Fer, à laquelle se rapporte la majorité des structures datables. Il est possible que la sépulture puisse être subcontemporaine des autres indices fini-néolithiques, mais cela n'est pas certain.

Il s'agit d'une découverte assez exceptionnelle qui a précédemment fait l'objet d'une note d'actualité (Tchéremissinoff *et al.*, 2000) ; d'autres aspects du site, comme la présence d'un équidé dans une grande fosse protohistorique, ont également été publiés (Tchéremissinoff *et al.*, 2004).

C'est par ailleurs à une centaine de mètres au sud que se situe le site d'habitat moustérien de La Folie, fouillé par L. Bourignon (Inrap).

LA SÉPULTURE

La structure est apparue directement sous la terre arable (-0,40 m). Le creusement central et le fossé étaient excavés dans un limon argileux de couleur jaunâtre, car très enrichi en granules calcaires, voire très concrétionné à cet endroit du fait des ruissellements de pente (*fig. 3*). Le comblement se composait d'un limon brun foncé très homogène, excepté dans le tiers inférieur de la fosse centrale (cf. *infra*). Cette fosse présentait un plan ovalaire (1,60 m × 1,40 m), avec une orientation longitudinale est-ouest (*fig. 4*). Elle était ceinte d'un fossé circulaire d'un diamètre externe d'environ 3,70 m et dont la largeur préservée n'excédait pas 0,45 m. La moitié septentrionale du fossé était à peine perceptible dans l'horizon calcifié, révélant ainsi l'importante érosion de la surface. Cela faisait craindre pour l'intégrité de la sépulture, car un drain moderne traversait le centre de la structure selon un axe nord-ouest - sud-est. C'est en vidant le comblement de ce drain, presque indifférenciable du remplissage de la fosse, que la fenêtre ayant permis la découverte partielle de la céramique lors de l'évaluation a été repérée. Afin de ne prendre aucun risque et de pouvoir en prélever le contenu, nous avons opté pour le dégagement préliminaire du seul quart nord-ouest.



Fig. 1 — Localisation du site de La Folie (Poitiers, Vienne) (DAO : M. Coutureau, Inrap).

Le vase, qui présentait une inclinaison d'environ 45° , est apparu comme très bien conservé, à l'exception du col détérioré lors de l'excavation du drain (fig. 5-6). Il est probable qu'il reposait initialement en position fonctionnelle contre ou à proximité de la paroi septentrionale. À une dizaine de centimètres plus au sud, un fragment distal de lame reposait sur le fond, contre sa face supérieure. Contre toute attente, au regard de l'acidité du sédiment, deux grands os longs ont également été dégagés dans ce quart nord-ouest. Il s'agissait d'un fémur et d'un tibia appartenant à un membre inférieur droit, fléchi sur le côté droit. Il reposait contre ce qui paraissait constituer la base du dépôt et il semblait assez curieux, dans le cas attendu d'un décubitus latéral, de n'avoir pu identifier des éléments du membre opposé.

Suite au prélèvement du mobilier, l'ensemble du volume a pu être dégagé. Les os étaient effectivement très dégradés (fig. 4 et 7), mais ces restes, essentiellement des grands os longs, ont tout de même autorisé la lecture suivante.

L'individu, un adulte de sexe indéterminé, avait été disposé en décubitus dorsal dans un axe est-ouest, tête à

l'est. Le crâne – dont seuls subsistaient des fragments de temporaux, la mandibule brisée, les dents de cette dernière comme celles du maxillaire – était déporté sur son côté droit. En l'absence des vertèbres, il n'a pas été possible de préciser s'il s'agissait de sa situation originale. C'est à environ 0,05 m au-dessus de la mandibule que reposait un autre fragment de lame, déplacé par la galerie d'un animal fouisseur. Le membre supérieur droit était semi-fléchi. Les éléments de l'avant-bras étaient logiquement en pronation.

Les membres inférieurs se trouvaient ouverts de part et d'autre de l'axe longitudinal, se présentant en dominante médiale. Cette situation pourrait découler d'une position initiale forcée, mais cette hypothèse n'a pas été privilégiée au regard de la dissymétrie des tibias. Nous pensons, en effet, que cette position aurait impliqué un appui entre les deux pieds. Sans pouvoir définitivement trancher, il est, à notre sens, plus probable que ces membres étaient relevés (verticalisés), genoux contre genoux. Ceci ayant pour implication un effondrement différé de grande amplitude qui induit la présence d'un espace libre (Duday, 1990) autour du corps, ce que

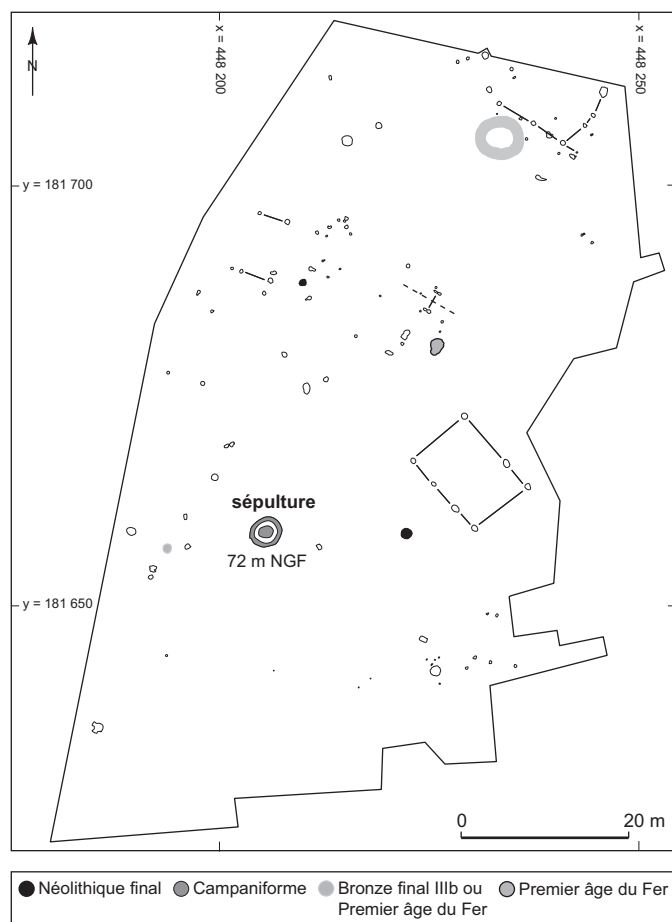


Fig. 2 — La Folie (Poitiers, Vienne). Localisation de la sépulture campaniforme (topographie : R. Bernard, Inrap ; DAO : V. Miaillhe, Inrap).



Fig. 3 — La Folie (Poitiers, Vienne). Apparition de la structure au décapage (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

semble aussi indiquer la bascule du vase et, peut-être, la forte calcification des parois de la fosse.

En ce qui concerne la nature du dispositif impliqué, on observe au moins un élément de couverture de type plateau. Au-delà, la reprise de la paroi de fosse en fin de fouille a révélé un plan en réalité davantage subquadrangulaire qu'ovale (fig. 8). Mais il ne s'agit pas d'un argument définitif en faveur d'un coffre, et la seule (extrême) compacité de l'encaissant a pu maintenir la fosse vide jusqu'à la destruction de la couverture.

La texture du sédiment composant le fond était plus meuble que celle des parois et sa coloration plus foncée. Il s'est avéré que ce niveau d'environ 0,05 m à 0,15 m d'épaisseur ne correspondait pas au fond d'excavation, au demeurant très irrégulier (fig. 9). L'absence de stratification dans cette couche indique qu'il s'agit d'un épisode relativement court, que nous avons interprété comme une préparation intentionnelle en vue d'aplanir une surface pour recevoir le dépôt. Cette observation ne semble pas en contradiction avec une vocation sépulcrale du creusement.

Le curage du fossé a aussi révélé quelques anomalies. Les limites d'entame de la portion nord et surtout nord-ouest étaient à peine visibles, mais les dix à quinze centimètres préservés dans la moitié sud ont trahi la présence d'une série de très légers surcreusements dont il était difficile de percevoir les contours à l'état sec, le fossé étant lui-même assez irrégulier. Une brève pluie a finalement permis de lever le doute concernant la présence de fonds de trous de poteaux à l'intérieur de ce fossé, initialement palissadé (fig. 10). Sur la fonction de cette palissade, il est seulement possible de dire qu'elle a pu être esthétique ou fonctionnelle, mais peut-être également mixte en procédant conjointement au marquage de la sépulture dans le paysage et à la contention d'un tumulus.

Les éléments de comparaison sont rares ou éloignés (voir *infra*, p. 19). À l'échelle du territoire, sur la cinquantaine de sépultures individuelles publiées et livrant des informations significatives, on observe plusieurs récurrences (contextes, conception des creusements), mais seule la probable sépulture de Poses dans l'Eure (Billard *et al.*, 1995, p. 273-291) présente à ce jour des traits extrêmement proches. Elle était ceinte par un petit fossé circulaire d'un diamètre presque similaire, son creusement central avait sensiblement les mêmes dimensions (quoique plus étroit) et son orientation était également presque la même. Le vase contenu avait aussi basculé et reposait bien plus haut que le

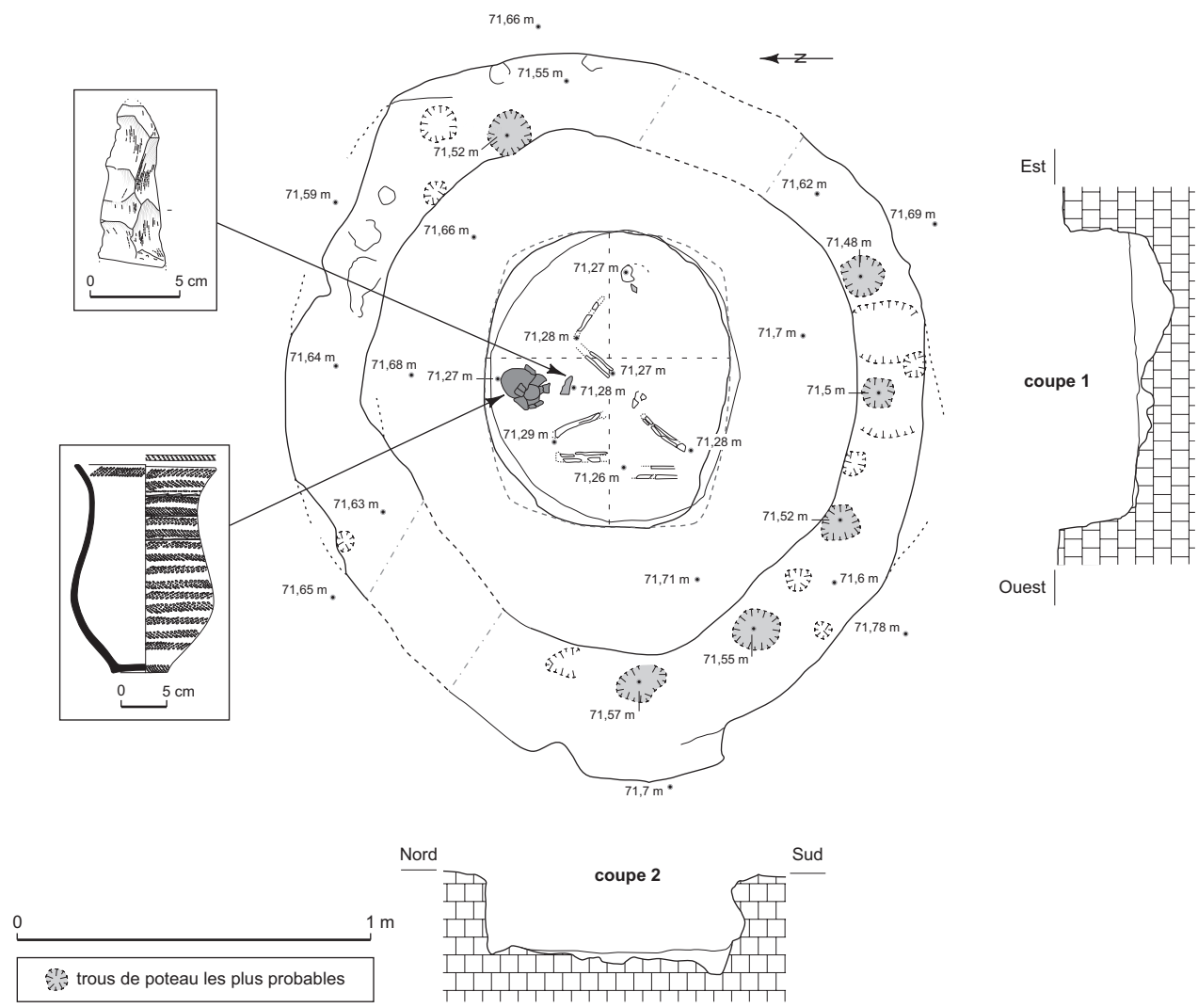


Fig. 4 — La Folie (Poitiers, Vienne). Relevé de la sépulture (dessin Y. Tchérémissinoff, Inrap) ; vase (dessin L. Salanova, CNRS) ; fragment distal de lame (dessin P. Fouéré, Inrap).

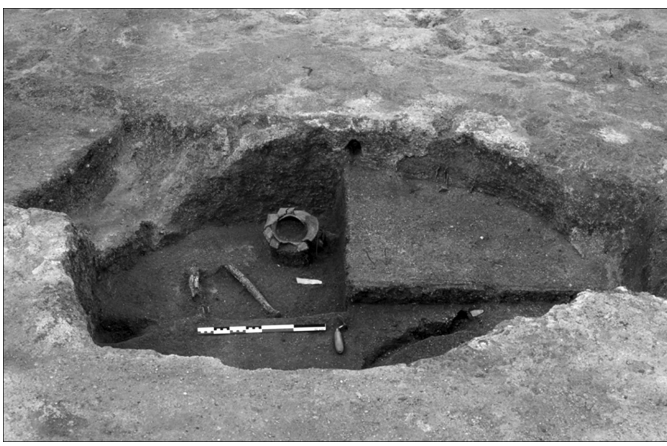


Fig. 5 — La Folie (Poitiers, Vienne). Dégagement des mobiliers dans le quart nord-est (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

fond d'excavation. Concernant la tombe de Jablines en Seine-et-Marne (Laporte *et al.*, 1992), les informations sont très lacunaires. On remarquera juste que le défunt était également fléchi sur le dos, ce qui est aussi le cas pour la sépulture de Ciry-Salsogne (L. Hachem *et al.*, ce volume, chap. II, p. 23), ces deux tombes relevant de la même sphère culturelle (cf. *infra*).

Quant aux autres rares sépultures à enclos (conservés), elles relèvent d'expressions régionales ou plus récentes. C'est le cas de la probable sépulture de Lesches en Seine-et-Marne (P. Brunet, L. Salanova, ce volume, chap. V, p. 57-62), de la sépulture 114 de Bernières-sur-Mer dans le Calvados (J.-Y. Noël, ce volume, chap. IV, p. 47-55) et de la sépulture 102 du même site, dont on remarquera que le défunt a également été



Fig. 6 — La Folie (Poitiers, Vienne). Les mobiliers en place, détail (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).



Fig. 7 — La Folie (Poitiers, Vienne). Les vestiges humains (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

disposé tête à l'est¹. Ces deux enclos se trouvent intégrés dans un ensemble funéraire multicellulaire en parcellaire du Bronze ancien (Marcigny *et al.*, 2003), qu'ils « fondent » peut-être. Sur cet aspect, un parallèle peut être réalisé avec la nécropole auvergnate du Bronze

1. Un axe cependant dominant durant le Bronze ancien.



Fig. 8 — La Folie (Poitiers, Vienne). La fosse et le fossé en fin de fouille (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

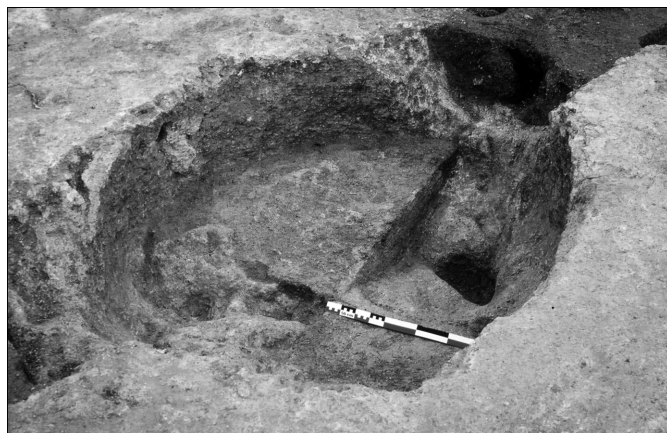


Fig. 9 — La Folie (Poitiers, Vienne). Le fond de fosse en cours de curage (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

ancien de Chantemerle à Gerzat (Puy-de-Dôme) (Vermeulen, 2002; Vermeulen *et al.*, 2002), un ensemble funéraire (72 tombes), organisé en cellules autour de sept enclos ceinturant des sépultures centrales valorisées avec du mobilier campaniforme ou relevant de cette tradition. D'une manière générale, il est difficile de ne pas discerner une ascendance entre les sépultures à enclos du Campaniforme centre-européen ou rhénan et celle du Bronze ancien sur la façade atlantique, comme à Bernières-sur-Mer et Bénouville dans le Calvados (Marcigny *et al.*, 2004), Port-d'Envaux en Charente-Maritime (Ernaux *et al.*, 1999) et, peut-être, sur certaines expressions du sud de l'Aquitaine.



Fig. 10 — *La Folie (Poitiers, Vienne). Les fonds de trous de poteaux (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).*

LA CÉRAMIQUE

Le gobelet est de taille relativement haute (23 cm), comparé aux traditionnels gobelets français (*fig. 11b*). Son profil élancé est marqué par une panse haute et arrondie, un col fin et un fond étroit à assise concave. Le décor couvre entièrement la surface externe et le sommet de laèvre. Une bande orne également le bord sur la surface interne.

La surface externe, brune à rouge, porte des traces de « coups de feu » irrégulièrement réparties depuis le fond jusqu'au bord (*fig. 12*). Les tranches noires témoignent d'une cuisson en atmosphère partiellement oxydante. En ce qui concerne le façonnage, le fond est constitué d'une galette sur laquelle les premiers colombins ont été collés. La partie inférieure du vase a souffert de déformations au cours du montage, responsables de la dissymétrie de la panse. D'après la morphologie des fractures et l'aspect de la surface interne, il n'est pas certain que le bas du vase ait été

monté par empilement de colombins, à la différence du col qui présente une surface interne bosselée et des lignes de fracture caractéristiques de cette dernière technique. Certains sillons, visibles à trois reprises entre les bandes du décor externe, pourraient témoigner d'un montage assisté de liens, comme il est d'usage pour ce type de gobelets hauts (Leeuw, 1976). La fine pellicule qui recouvre en surface les grains de dégraissants plaide pour une opération de lissage par humidification de la pâte.

Quant au décor, son tracé est irrégulier : les bandes, non délimitées, ne sont ni parallèles ni équidistantes. Un seul outil a été employé pour le tracé du décor, il s'agit d'un peigne long de 1,4 cm, à quatre dents arrondies de forme et de longueur irrégulières. Ce peigne a été imprimé dans la pâte encore molle, perpendiculairement à la surface, pour tracer des hachures d'une obliquité de 45°. Comme les dents des extrémités du peigne sont plus longues que celles du centre et qu'elles ont des formes très différentes, il est possible de reconstituer le geste du potier pour la décoration. Celui-ci a en effet fait pivoter le peigne d'une bande à l'autre, si bien que l'empreinte de dent la plus longue se retrouve alternativement en haut et en bas des bandes hachurées.

ÉTUDE PÉTROGRAPHIQUE DU GOBELET

DESCRIPTION

La pâte de ce vase est trichrome. Le cœur brun foncé est encadré de part et d'autre par des tons orangés. La terre employée est une argile à matrice phylliteuse, d'aspect cotonneux. La structure de la pâte est grumeleuse et maillée.

Les inclusions détritiques sont peu abondantes. Il s'agit pour la quasi-totalité d'entre elles de grains de quartz émoussés, de taille comprise entre 20 et 700 μm mais le plus souvent inférieure à 100 μm . Quelques feldspaths potassiques (150-200 μm) et de rares fragments de calcédoines fibreuses (150 μm) sont présents.

Quelques grains de chamotte sont attestés (150 μm -1,5 mm) tandis que d'autres particules pourraient correspondre à des grumeaux. Ils présentent la même matrice et renferment les mêmes inclusions que la pâte du vase dans laquelle ils ont été introduits.

La porosité est importante. Les vacuoles sont abondantes et plusieurs d'entre elles montrent encore des

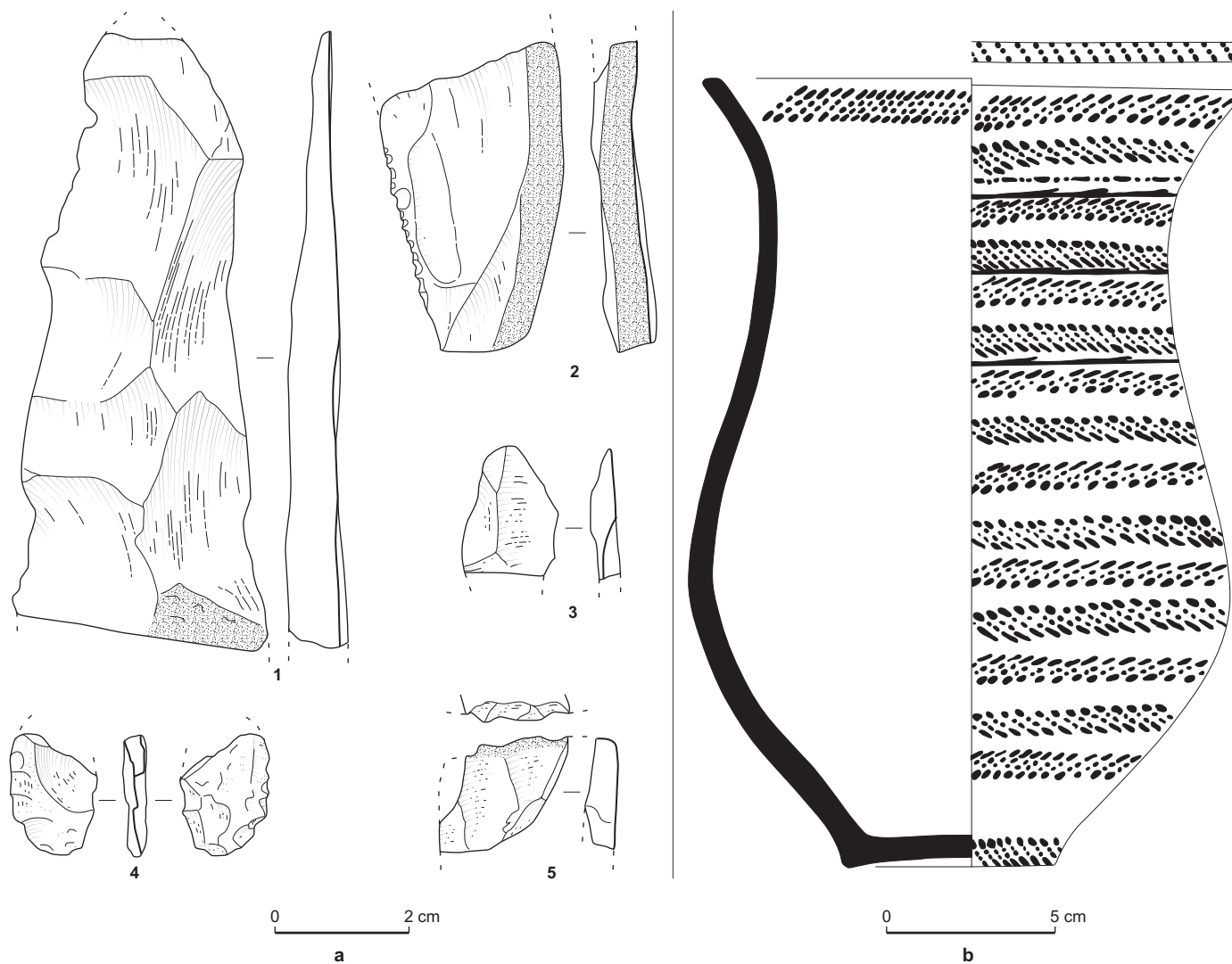


Fig. 11 — La Folie (Poitiers, Vienne). Le mobilier : a) pièces lithiques : 1, partie distale de lame (turonien) ; 2, microdentéculé ; 3, éclat ; 4, pièce à retouches bifaciales ; 5, éclat retouché (dessins P. Fouéré, Inrap) ; b) céramique : vase campaniforme (dessin L. Salanova, CNRS).

vestiges de végétaux non totalement consommés. Les fissures et les vacuoles proches de la surface intérieure du gobelet renferment un dépôt de couleur jaunâtre en lumière naturelle et isotrope en lumière polarisée.

INTERPRÉTATION

L'argile employée pour la confection du gobelet provient d'un horizon pédologique d'accumulation. La structure de la pâte a gardé les caractéristiques de

ce type d'argile qui a été largement exploité par les populations néolithiques du Centre-Ouest. En effet, plusieurs céramiques déjà analysées et datées du Néolithique récent et final de Charente et Charente-Maritime ont été fabriquées également à partir de ce matériau (Convertini, 1999). L'argile constitutive du gobelet s'apparente, mais sans être similaire, aux terres des autres productions du Néolithique final recueillies sur le site. L'origine de l'argile, et par conséquent du vase lui-même, est donc très probablement à rechercher dans le secteur sans qu'il soit possible de préciser la zone exacte. L'étude des grains de chamotte

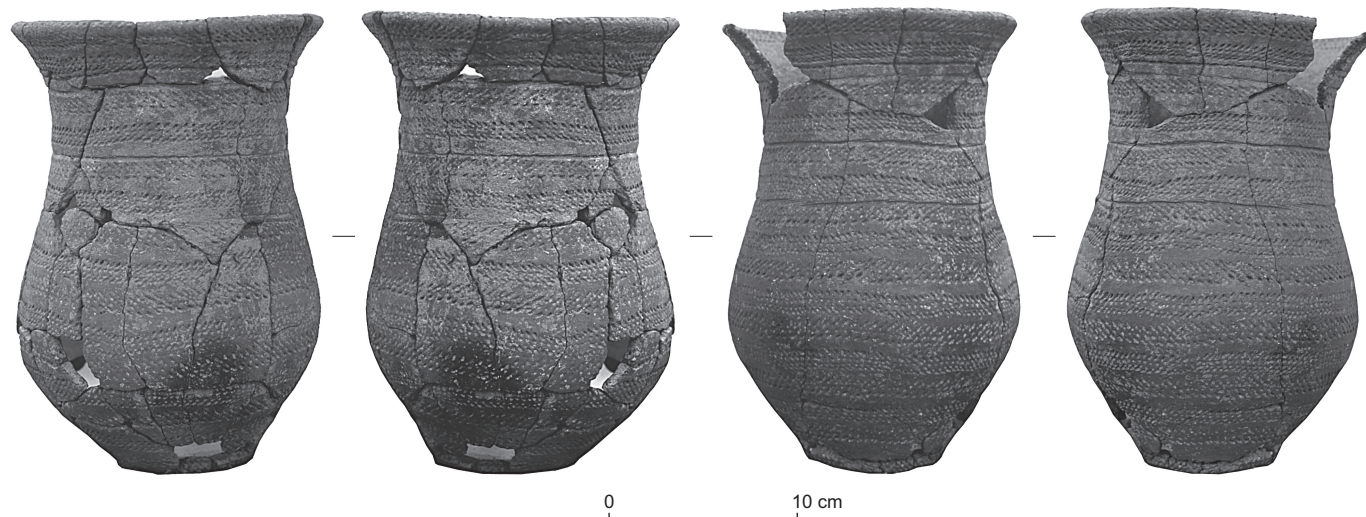


Fig. 12 — *La Folie (Poitiers, Vienne)*. Quatre vues du vase (cliché Y. Tchérémissinoff, Inrap).

n'apporte pas d'information complémentaire car ils sont semblables à la pâte du gobelet, ce qui indique toutefois la présence, sur le lieu de confection, de récipients façonnés avec le même type de terre.

Ce gobelet a été rapproché des vases AOO hollandais (cf. *supra*) mais, en ce qui concerne la pâte, aucun argument valide ne permet d'en déduire une production issue de cette zone géographique.

LE MOBILIER LITHIQUE

Six objets se rapportant au mobilier lithique proviennent de la fosse. Ils sont tous fragmentés, avec une patine blanchâtre plus ou moins développée sur la surface.

Le premier, découvert à une dizaine de centimètres du vase, est un fragment distal de lame de premier ordre (92 × 37 × 8 mm), débité selon toute évidence à partir d'un nucléus en livre de beurre (fig. 11 et 13, n° 1). La pièce est brute de débitage sur la portion conservée. La matière première, bien que patinée, est un faciès classique du Turonien supérieur, dit du Grand-Pressigny, dont les affleurements les plus proches existent cependant dans le département de la Vienne, dans la région de Beaumont-Colombiers à une quinzaine de kilomètres au nord de Poitiers.

Le deuxième élément a été trouvé au-dessus du crâne, dans un terrier, ce qui peut laisser un doute quant à son appartenance au viatique de la sépulture.

Il s'agit d'un éclat à dos cortical dont il manque la partie distale (fig. 11 et 13, n° 2). Il porte sur le bord gauche une microdentéculature irrégulière, sans trace d'utilisation évidente. Le silex utilisé correspond aux faciès du Jurassique moyen à grain fin, uni, de teinte gris ou beige clair. Dans le cas présent, une chauffe intentionnelle après débitage de l'éclat a rosi la matière. La retouche a été effectuée après le traitement thermique.

Les quatre autres objets lithiques proviennent du remplissage de la fosse et n'ont probablement aucun rapport avec la sépulture. Il s'agit d'un fragment d'une

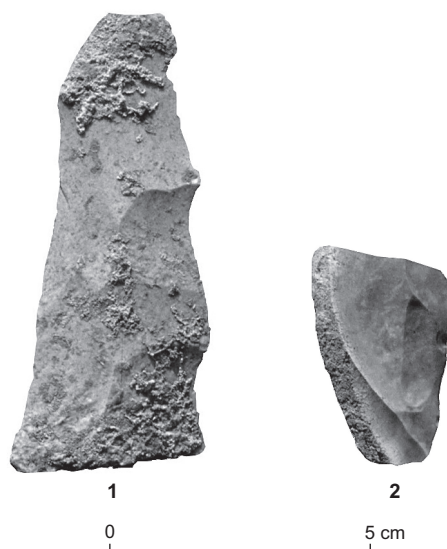


Fig. 13 — *La Folie (Poitiers, Vienne)*. 1, la partie distale de lame; 2, le microdentéculé (cliché P. Fouéré, Inrap).

petite pièce bifaciale très dégradée (fig. 11, n° 4), façonnée sur un support naturel (gélifract ?). La matière première, unie à grain très fin, très patinée peut correspondre à un faciès du Jurassique moyen ou plus probablement à une meulière. Une autre pièce très dégradée, un probable fragment distal d'éclat, présente une retouche inverse (fig. 11, n° 5). Il est débité dans le silex du Turonien supérieur. Un petit fragment distal d'éclat, sans caractère typologique particulier (fig. 11, n° 3) et un éclat cortical débité dans un silex bajocien à ponctuations rousses (non représenté) complètent ce court inventaire.

DATATIONS ABSOLUES

Deux datations ¹⁴C ont été réalisées sur os humain. Contre toute attente, au regard de la mauvaise conservation générale du squelette, elles fournissent des résultats très recevables. Les calibrations qui avaient été effectuées il y a huit ans les plaçaient autour de 2500 avant notre ère. L'utilisation d'une courbe plus récente² les rajeunit sensiblement, soit (GrA-17489) 3815 ± 35 BP : -2460 à -2130 (95,4 %) ; -2340 à -2150 (68,2 %) et (GrA-18765) : 3835 ± 45 BP : -2470 à -2140 (95,4 %) ; -2400 à -2200 (68,2 %). Les principaux pics de probabilité se situent entre -2400 et -2200 pour les deux dates.

DISCUSSION

De par sa forme, son décor sur le bord interne et la lèvre, ainsi que les techniques employées pour le façonnage et l'ornementation, le gobelet de La Folie se rattache au groupe 2IIa des vases AOO de la typologie hollandaise (Lanting, Waals, 1976). Cependant, pour ce type de gobelets, il n'y a généralement pas de bandes vierges entre les bandes hachurées. Aux Pays-Bas, il existe bien des vases de transition entre le type AOO et le style maritime (2Ia) qui présentent de telles bandes vierges, mais dans ce cas les bandes sont délimitées par des impressions de cordelettes ; il n'y a donc pas de comparaisons strictes avec le vase de La Folie (communication orale J. N. Lanting). Dans la région de

Poitiers, des influences rhénanes n'ont jamais été signalées³ ; le Campaniforme y est même assez fugace.

Les comparaisons les plus proches se trouvent à Ancenis (Loire-Atlantique), où des gobelets type AOO ont été découverts lors de dragages de la Loire (L'Helgouah, 1976 ; Salanova, 2000), mais la forme et le décor des vases, présentant notamment des délimitations de bandes par impression de cordelette, sont assez différents. Plus à l'est, les tombes individuelles de Jablines en Seine-et-Marne (Laporte *et al.*, 1992) et de Ciry-Salsogne dans l'Aisne (L. Hachem *et al.*, ce volume, chap. II, p. 21-35) ont livré chacune un gobelet type AOC associé à un poignard en silex du Grand-Pressigny.

Tout en étant encore très loin d'être comparé à un poignard abouti, le fragment de lame pressignienne n'a donc rien pour surprendre en contexte campaniforme de type AOC ou AOO. La tombe de La Folie vient définitivement concrétiser les relations entre la célèbre région productrice de grandes lames et les poignards des tombes hollandaises (Lanting, Waals, *op. cit.*).

C'est également en direction des Pays-Bas (Lanting, Waals, *op. cit.* ; Waals, 1984) que s'observe la parenté la plus marquante avec cette sépulture (orientation du défunt, conception du creusement, fossé délimitant un tumulus).

Les résultats ¹⁴C, cependant, ne sont pas vraiment ceux attendus pour une entité funéraire relevant du standard rhénan, dans la mesure où ils présentent à la fois une certaine postériorité avec les dates obtenues dans les ensembles clos contenant des vases AOO aux Pays-Bas, mais aussi avec les dates généralement retenues pour les expressions standardisées en France (L. Salanova, ce volume, chap. X, p. 125-142). On relève cependant un chevauchement possible autour de - 2400, le caractère tardif du résultat pouvant être interprété de différentes manières selon l'hypothèse proposée.

En effet, la principale question qui se pose dans le cas d'une sépulture si évocatrice du standard sépulcral campaniforme rhénan est celle relative à sa signification : s'agit-il d'une résurgence stylistique sous forme d'emprunt symbolique ? Ou cette tombe est-elle due au déplacement d'individus de tradition allochtone, les échanges commerciaux étant par ailleurs établis entre les deux zones à travers la circulation des lames du Grand-Pressigny ?

3. Des tessons à décor interne imprimé à la cordelette sont certes attestés (un dans le dolmen B d'Arloit à Château-Larcher et un autre dans le dolmen de Villaigue à Saint-Martin l'Ars [Pautreau, 1979]), mais rien de vraiment comparable à La Folie.

2. Cf. Atmospheric data from Reimer *et al.* (2004) ; O × Cal v3.10 Bronk Ramsey (2005) ; cub r : 5 sd : 12 prob usp [chron].